

Commentaires postés sur le blog de l'Eco-quartier de Louvres et Puisieux-en-France

Articles relatifs au projet d'Eco-quartier

Le projet d'Eco-quartier en quelques mots et quelques chiffres

Article publié le 22 aout 2011

Brochen Gaël

20 fevrier, 2010 à 15:55

Je trouve le projet révolutionnaire tant sur le plan économique qu'humain. Louvres et Puisieux sont deux petites villes qui ne demandent qu'à se réveiller et/ou s'éveiller. Il faut penser très fortement aussi à des lieux de rencontre et de détente. Il faut se rapprocher de la nature en créant des espaces verts, des jardins publics (J'ai hâte que le parc Paul Ricoeur soit concrétisé avec des espaces jeux, un plan d'eau pourquoi pas avec son garde champêtre...)

Il faut retrouver des entreprises de proximité pour cela les attirer en créant des nouveaux besoins, des nouveaux services de proximité.

Dorénavant, je suis ce projet avec beaucoup d'excitation.

Je vous souhaite de réussir dans ce projet fabuleux mais ô combien difficile financièrement, techniquement et humainement. Mais l'union fait la force....

Puisseuxmail

12 mars, 2010 à 23:02

En réponse à Gael Brochen : Revenons sur terre et méfions nous des grandes messes avec ces présentations Pwpt qui présente ce projet comme idyllique. Dans la « vrai vie » cela ne se passera pas comme annoncé et nos élus le savent parfaitement. Alors après les multiples études de faisabilité, les Avant Projets Sommaire, les schémas directeurs et études d'impact, où est l'étude de marché car y auras-t-il des familles qui achèteront ces nouvelles constructions technologiquement innovantes -qui ne ressemblera pas à notre habitat traditionnel et d'un coût très élevé. Une autre remarque, le futur parc Paul Ricoeur n'est destiné qu'à valoriser l'établissement scolaire du même nom grâce aux deniers public ; on ne respecte pas dans ce cas les principes fondamentaux et républicains de la laïcité. PuisieuxMail <http://puisseuxmail.free.fr>

Ville Ouverte

16 mars, 2010 à 12:28

Bonjour,

Les constructions prévues dans le cadre de l'Eco-quartier sont innovantes aujourd'hui, mais devront répondre aux normes de construction nationales qui vont se durcir progressivement. Le Grenelle de l'Environnement a par exemple posé comme principe que les nouvelles constructions devront atteindre un niveau de consommation maximum de 50 kWh par m² par an (correspondant aux critères des bâtiments basse consommation) d'ici à 2012.

Quant aux inquiétudes que vous exprimez sur la commercialisation de ces nouveaux logements, une démarche partenariale avec des promoteurs et des bailleurs est en cours afin de s'assurer de la faisabilité économique du projet et des prix de sortie pratiqués. Un exemple récent prouve qu'il est possible de construire des logements dotés de hautes performances énergétiques en restant accessible : dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain à Garges-les-Gonesse, le bailleur social I3F a construit un bâtiment BBC dans le quartier de la Muette.

Enfin, le projet de l'Eco-quartier est porté en fonds propre par l'EPA. Les communes de Louvres et de Puisieux ne supportent pas le risque financier lié à la commercialisation de l'opération. Elles devront cependant participer au financement de certains équipements publics et aux frais de fonctionnement induits.

Puisseuxmail

3 avril, 2010 à 14:24

Bonjour A l'approche de la clôture de la phase de concertation de la création de la ZAC et à la lecture des CR des Ateliers on ne peut constater les points suivants : - il y a très peu d'habitants qui éprouvent un réel emballement pour ce projet - les contributions sur le blog au delà de l'aspect de curiosité font l'objet de nombreuses et justifiées inquiétudes et craintes pour la détérioration du cadre de vie et de lente destruction de notre habitat pavillonnaire « bucolique » . - Ce projet ne conviens manifestement pas à la population ; il faut que les aménageurs revoient leur copie et réalisent un développement que je qualifierais de « raisonné » .
PuisseuxMail <http://puisseuxmail.free.fr>

Ville Ouverte

7 avril, 2010 à 16:31

Bonjour,

Un bilan provisoire de la concertation sera tiré lors de la réunion publique à l'espace culturel Bernard Dague le mercredi 14 avril à 20h30 en présence des élus de Louvres et de Puisieux. Il sera l'occasion de rappeler toutes les observations et inquiétudes qui ont été formulées par les habitants en ateliers et sur le blog.

Cordialement,

Alain Haupas

13 avril, 2010 à 21:47

Bonjour Suite à la réunion du 8 avril et vu la maquette provisoire et ne pouvant pas être là le 14 avril 2010 Voici mes remarques Le Parc de la pépinière une zone calme et préservé de la circulation 41 maisons Nous avons déjà le couloir de bruit avec la ligne SNCF et le parking Il est prévu la création le long de ce couloir SNCF d'une voie urbaine pour supporter les transports en commun et la circulation des voitures qui pourrait avec peu de modifications être dans les deux sens DONC : 1° pourquoi détruire des habitations et des commerces pour créer une nouvelle voie de part et d'autre de la rue de la pépinière 2° pourquoi créer une pollution phonique supplémentaire 3° pourquoi encercler le Parc de la pépinière et le futur groupe scolaire entre deux voies à forte circulation 4° pourquoi créer une aspiration et amplifier de la circulation sur la zone gare de l'Eco quartier de Louvres plutôt que d'acheminer sur la DR713

Merci Alain Haupas

Boucher Bertrand

14 avril, 2010 à 16:07

bonjour. Louvres est une ville agréable ,car encore à taille raisonnable et un environnement verdoyant.si ce projet démesuré qui satisfait surtout l'appétit des promoteurs et peut-être de certains élus voit le jour,nous allons perdre en qualité de vie,et inexorablement les habitants dont je fais partie quitteront les lieux pour s'éloigner à la quête de tranquillité.

Ville Ouverte

15 avril, 2010 à 16:46

Bonjour,

Je vous invite à prendre connaissance du compte-rendu de l'atelier du 8 avril, au cours duquel Roland Castro, architecte de l'Eco-quartier, a présenté sa vision du projet. L'Eco-quartier va indéniablement changer la morphologie actuelle des villes de Louvres et de Puisseux. L'atelier Castro a toutefois conçu son projet en tenant compte de l'histoire et de la géographie des deux villes. Il ne s'agit pas de créer de nouveaux quartiers à l'écart des anciens, mais de préserver cette qualité de vie à proximité de la campagne, d'offrir des possibilités de promenade et des espaces d'intimité à l'image des cités-jardins. Nous sommes à l'écoute de vos suggestions pour améliorer la prise en compte des usages actuels.

Cordialement,

Monirichard

4 mai, 2010 à 16:26

Que de changements pour Louvres, que je connais depuis 60 ans et où je demeure depuis 35... l'écoquartier va devenir l'éco des grands ensembles... un peu comme les tours dans les années 60... que dire? que penser? ce qui est sûr, ce sera une manne pour les promoteurs... mais sûrement pas pour nous les lupariens!

Ville Ouverte

6 mai, 2010 à 15:50

Bonjour,

Concernant votre crainte des « grands ensembles », je vous invite à vous reporter à notre réponse ci-dessus.

Quant à la question des promoteurs, un article sera posté prochainement pour expliquer la manière dont seront commercialisés les terrains, et les garanties qui seront mises en œuvre (cahier des charges, choix des promoteurs, etc.) pour la construction de l'Eco-quartier.

Puisseuxmail

15 mai, 2010 à 14:30

Bonjour à tous. Afin de poursuivre ce débat et échanger autour de ce projet, je vous invite à nous rejoindre sur notre site Puisseuxmail pour donner votre avis au travers notre **SONDAGE** : Vous êtes nombreux à avoir répondu à la question : **Projet Ecoquartier Louvres-Puisseux : Etes-vous ? Très Favorable/Favorable/Pas Favorable Pas du tout Favorable /Sans Opinion**. A ce majorité se dit non ou pas du tout favorable au projet ! Pour voter, accédez au lien suivant : <http://puisseuxmail.free.fr/index.html>

Patrice Guérin

7 juin, 2010 à 08:59

bonjour, ce projet d'aménagement à Louvres existe depuis des décennies et rien n'a jamais vu le jour. A chaque fois les aménagements sont de plus en plus ambitieux, mais au final il n'y a toujours rien... que des champs. Comment pouvez-vous annoncer des délais de réalisation pour 2012-2014 alors que les terrains ne sont même pas achetés ?

Annick Jakomulski

27 juin, 2010 à 23:35

Bonsoir Mr CASTRO est déjà créateur d'un Eco-quartier situé à LIMEIL-BREVANNES qui ne fait pas l'unanimité des résidents de Limeil: -Construction sur un site « QUE » partiellement depollué -Constructeurs proposant des constructions à très bas prix « écologie au rabais »!!! etc... Ne risque t-on pas de telles dérives lorsque sera venu le temps des choix de ces promoteurs et autres constructeurs?

Multiplier la population de LOUVRES PUISEUX par deux, sur une période si courte est un projet un peu trop ambitieux et sert les intérêts d'une minorité mais les Lupariens ne risquent-ils pas d'en faire les frais?

Bien cordialement Annick

André Delangle

8 novembre, 2010 à 22:42

Depuis plusieurs mois le blog est atone, aucune information nouvelle n'y paraît. Pour quelle raison ? Salutations

Ville Ouverte

16 novembre, 2010 à 16:08

Bonjour,

A l'issue de la concertation menée en mars-avril 2010, les équipes en charge du projet ont travaillé à l'élaboration d'un dossier de création de ZAC qui a été adopté par le Conseil d'administration de l'EPA début juin et est depuis lors en cours d'instruction. Cette procédure, relativement longue, est expliquée dans cet article.

Une fois que la ZAC de l'Eco-quartier sera créée, les contours du projet se préciseront dans le cadre du dossier de réalisation de ZAC. Ces éléments seront présentés sur ce blog au fur et à mesure, et toute évolution significative du projet fera l'objet d'une nouvelle réunion ou atelier public.

C'est dans ce contexte que l'étude d'impact ainsi que d'autres pièces relatives à la création de la ZAC sont mises à la disposition du public dans les mairies de Louvres, de Puisseux-en-France, et à l'EPA Plaine de France. Vous trouverez toutes les informations dans cet article.

Cordialement,

André Delangle

16 novembre, 2010 à 19:18

Il est paradoxal qu'une information soit donnée seulement le 16 nov pour une mise à disposition du public, de l'étude d'impact de la ZAC entre le 5 nov et le 5 déc : soit 15 jours avant la clôture.

Vive la concertation exemplaire !

Ville Ouverte

20 novembre, 2010 à 13:44

Bonjour,

nous vous prions de nous excuser pour ce retard dû à des questions logistiques. Nous nous permettons toutefois de vous préciser que l'EPA Plaine de France a effectué une publicité sur cette mise à disposition, conformément à ce que prévoit le Code de l'environnement et que le dossier est consultable en Mairies de Louvres et Puisseux-en-France ainsi qu'à l'EPA où des registres sont ouverts à l'attention du public.

Le blog contribue à informer les habitants au fur et à mesure de l'avancement du projet. Cette nouvelle étape de la procédure se fait toujours sur la base du projet présenté en avril dernier au cours de la concertation.

Bien à vous,

Puisseuxmail

12 février, 2012 à 15:22

Malgré la satisfaction de Hervé DUPONT patron de l'EPA Plaine de France , le projet d'Eco- Quartier Louvres Puisseux est absent de ce palmarès des projets phares et labellisés du Grand Paris . Les résidences écolos pour bobos , ce n'est pas pour demain et tout de suite ... Voir l' article du site VONews http://www.vonews.fr/article_16401

Ville Ouverte

16 février, 2012 à 09:59

Bonjour, les critères de labellisation du Grand Paris sont fondés sur « une cohésion territoriale et un rayonnement international ». Vous noterez ainsi que les projets labellisés sont des projets de dimension internationale (Cité du cinéma, Aéropolis...). Majoritairement constitué de logements et d'équipements de proximité, le projet d'Eco-quartier de Louvres-Puisseux n'a pas la même vocation que les projets sélectionnés. En ces mois de février et

mars 2012, le projet d'Eco-quartier de Louvres-Puisseux en France se fait cependant remarquer puisque les résultats de l'appel à idées Silos sont présentés à la Maison de l'Architecture du 6 février au 16 mars.

Cordialement,

Nasroune Micypsa Henri

24 novembre, 2012 à 15:18

bonjour,je desirai qu'il y est une table de tennis de table au parc du marché et allobus sur roissy CDG

Ville Ouverte

25 novembre, 2012 à 09:59

Bonjour, ces suggestions seront intégrées dans la réflexion actuellement menée sur les espaces publics. Nous vous invitons à participer aux ateliers de concertation qui se dérouleront en 2013 et permettront de réfléchir à l'aménagement des espaces verts de l'Eco-quartier.

Une Luparienne

1 decembre, 2012 à 13:10

Bonjour, suite à la reunion du 23 novembre je suis confiante sur l'avenir de l'eco quartier de la gare. Mais quelle déception lorsque l'on sait que rien n'est prévu pour l'aménagement des routes qui sont très encombré aux heures de pointe.

Ville Ouverte

2 decembre, 2012 à 09:52

Bonjour, La création de l'Eco-quartier s'accompagne de plusieurs projets visant à fluidifier le trafic routier : - L'élargissement du pont-rail qui permettra une circulation à double sens sur la RD 184. - La création d'un pont-route, franchissant les voies ferrées, qui reliera le quartier des Frais-Lieux à la zone d'activités du Roncé et à la RD 317,

La création d'un barreau routier qui permettra d'avoir un nouvel accès à la Francilienne, est également à l'étude dans le cadre de l'aménagement de la zone d'activités de la Butte aux Bergers.

Quelques nouvelles de l'Eco-quartier

Article publié le 21 janvier 2011

BOUTOUBA Abdel djebbar

11 decembre, 2012 à 17:11

le labelle avec la ligne de 400000volts?????ses pas sur je remerci la commune de prendre soin de la santé des luparienne et luparien..pour la future construction très très très près de la ligne.. bonjour les dégat.. ABDEL

Ville Ouverte

18 decembre, 2012 à 10:00

Bonjour, Le dévoiement de la ligne à très haute tension dont le futur tracé sera éloigné des zones d'habitation de Louvres et Puisseux-en-France est prévu par RTE. La ligne THT serait dévoyée le long de la francilienne et le long des voies SNCF. La mise en service de la nouvelle ligne est prévue en 2016,. Les nouveaux logements de l'Eco-quartier situés le plus près des lignes existantes ne seront réalisés qu'après le dévoiement effectué. Un planning détaillé figure dans le diaporama diffusé lors de la réunion publique du 23 novembre 2012, qui est en ligne sur le blog de l'Eco-quartier dans la rubrique « ateliers et réunions publiques ».

ALAIN HAUPAS

13 juillet, 2013 à 07:14

Bonjour

Suite à votre réunion publique du 27 juin 2013 à l' ECBD, et après vérification sur le site de ECO QUARTIER LOUVRES PUISEUX.

Le PARC de la PEPINIÈRE n'est pas dans le périmètre de la ZAC de l'ECO QUARTIER LOUVRES PUISEUX.

Je vous fais part de mes différentes interrogations :

1/ la démolition d'une maison et même peut-être d'un commerce, qui va payer les défraiements et les démolitions ?

2/ les propriétaires de la résidence la pépinière voulaient être dans un écrin de verdure et de calme ce qui ne sera plus le cas, passage intensif de véhicules à moteur.

3/ le parking payant à la gare ainsi que le nombre de places en diminution de l'existant, et au vu du projet immobilier, va très certainement générer un stationnement abusif, dans les deux rues, Roger Dollé et La Pépinière toute la journée.

Ville Ouverte

6 août, 2013 à 10:35

Bonjour,

1/ La résidence de la Pépinière est effectivement située en dehors du périmètre de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de l'Eco-quartier. La commune de Louvres et l'EPA Plaine de France n'ont pas l'intention de réaliser de préemption sur ce secteur dans le cadre de l'Eco-quartier. La démolition de maisons ou de commerces n'y est pas prévue. En revanche pour les démolitions prévues sur le périmètre du quartier gare de la ZAC, les coûts de démolition sont à la charge de l'EPA ainsi que les coûts de transfert ou d'éviction des commerçants.

2 / Une promenade linéaire végétale assurera la transition entre les quartiers existants dont la résidence de la Pépinière et le nouveau quartier des Frais-Lieux. Des liaisons piétonnes seront réalisées mais il n'est pas prévu de nouvelle voie routière.

3/ Les modalités de gestion du stationnement ne peuvent en effet se restreindre aux secteurs du pôle d'échange et du futur quartier Gare. Les quartiers voisins doivent également être examinés pour éviter les effets que vous évoquez. L'EPA Plaine de France et les élus de Louvres ont eu l'occasion de rappeler lors de la réunion publique la vigilance dont il fallait faire preuve. La création du parking relais de la gare (317 places) s'accompagnerait d'une réorganisation du stationnement public dans un rayon de 500 mètres, afin d'éviter le stationnement de longue durée des usagers du train sur l'espace public des quartiers adjacents au quartier Gare. Pour cela une réflexion sur la gestion du stationnement dans un périmètre de 500 m autour de la gare est nécessaire dans laquelle une attention particulière sera portée au stationnement des résidents afin qu'ils puissent stationner de façon satisfaisante.

La construction de nouveaux logements impose par ailleurs la création de stationnement pour les résidents, dans des parkings souterrains ou en cœur d'îlot. Enfin, de nouvelles places de stationnement seront réalisées sur l'espace public pour répondre aux besoins des visiteurs et des commerces.

Cordialement,